

## Communication à l'intention des maires des communes inondées risque karstique

Le département du Loiret vient de subir des épisodes de précipitations importantes. Des phénomènes connexes peuvent apparaître. Votre population doit être vigilante.

Vos administrés ou vous-même, en qualité de gestionnaire de patrimoine et d'infrastructures, êtes amenés à observer des phénomènes inhabituels : présence d'un trou récent, d'un affaissement ou de fissures importantes sur un aménagement ou sur un bâtiment (pouvant être accompagnées de « craquements »).

Le phénomène pourrait évoluer et nécessite une surveillance constante afin de pouvoir réagir rapidement.

Face à un tel phénomène, il est nécessaire d'en informer votre population avec des éléments aisément compréhensibles. Pour qu'elle acquière de bons réflexes, la fiche jointe a été réalisée à cet effet et mise en ligne sur le site internet de la préfecture et nous vous invitons à la diffuser largement de votre côté.

En cas d'observation de ce phénomène sur le territoire de votre commune, la conduite à tenir est décrite dans la fiche ci-dessous.

